FORMATION
PREVENTION AUX ADDICTIONS

PUBLIC
Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant, membre de la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail (CSSCT) du CSE ou toute personne amenée à intervenir régulièrement dans ces instances

PRÉREQUIS
Aucun

DURÉE
3 heures

LIEUX
Présentiel dans votre entreprise

COUT
Un devis sera réalisé au plus juste, tenant compte des sollicitations formulées.

OBJECTIFS

Élaborer et mettre en œuvre une politique de prévention et de détection des addictions aux substances psycho actives (SPA)

1 – Auto-questionnaire envoyés avant la formation
Auto-questionnaire confidentiel sur les différentes SPA

2 – Connaître les effets des différentes SPA
Alcool
Cannabis
Cocaïne
Opiacés
Amphétamines

3 – Connaître les responsabilités individuelles et collectives en matière de législation

4 - Repérer les comportements à risque au sein de l'entreprise
Réalisation des tests lors de l'embauche, suite à un soupçon raisonnable, de manière inopiné

Intervenir en cas de danger grave et imminent
Intégrer cette action au documents de prévention : document unique d'évaluation des risques professionnels, programme annuel de prévention des risques professionnel et d'amélioration des conditions de travail, règlement intérieur.

5 – Déterminer une procédure de contrôle et de prise en charge lors de contrôles positifs.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENTS

Une approche pédagogique interactive basée sur l'échange par rapport à des situations réelles
Apport pédagogique par PPT
Retour d'expériences
Auto-questionnaire
Une documentation très complète est remise avec de nombreux exemples d'outils

FORMATEUR

La formation est assurée par un formateur/intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) et professionnel de santé.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table.

Auto-questionnaires évaluant différentes substances

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires.

Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires

Fiche de présence

Attestation de formation.